

Durée :

- Formation alternée sur deux ans
- De septembre à juin
- 612h50 de formation en centre par an
 - 17 ou 18 semaines en centre par an
 - 29 ou 30 semaines en entreprise par an
 - 5 semaines de congés payés par an

Lieu :

Yvetot

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 56 39 25

 cfa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 164
76195 Yvetot Cedex

 www.cfa.naturapole.fr

Responsable d'Entreprise Agricole

Par Unités Capitalisables

Ce diplôme est également accessible
en formation continue ou en VAE

Objectifs de la formation

Le Brevet Professionnel par Unités Capitalisables (BP R.E.A.) est un diplôme de niveau 4 permettant au même titre que le Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de L'Entreprise Agricole d'acquérir la capacité professionnelle agricole de niveau IV et donc de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation.

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis.e en formation le/la candidat.e doit :

- Etre âgé.e de 16 à 29 ans
- Etre titulaire d'un CAP, ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent.
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateurs/trices chargé.es des enseignements.

L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat.es. Les tests permettent de s'assurer que les jeunes ont le niveau requis pour suivre avec succès la formation.

Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

5 UC Nationales	<ul style="list-style-type: none"> • C1 : Se situer en tant que professionnel • C2 : Piloter le système de production • C3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème • C4 : Assurer la gestion technico-éco, financière et administrative de l'entreprise • C5 : Valoriser les produits aux services de l'entreprise
2 Ucare au choix	<ul style="list-style-type: none"> • C6 et C7 : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole - Conduite d'un atelier de production ovine - Accueil d'un public sur l'entreprise - Production de plants maraîchers - Transformation de produits laitiers/carnés/végétaux

Evaluation - Validation

Le diplôme est composé de 7 unités capitalisables.
 Chaque unité fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.
 Le Brevet Professionnel est délivré aux candidat.es ayant obtenu les 7 unités capitalisables.
 Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés



- Taux moyen de réussite à l'examen : 69%
- Taux d'insertion professionnelle (à 12 mois, année N-2) : 92%
- Taux moyen de satisfaction : 92%

Rémunération

Année / Classe \ Age	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^{ème} année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 56 39 25
 cfa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 164
 76195 Yvetot Cedex
 www.cfa.naturapole.fr



cfa.naturapole.fr